

# Plan de réouverture école élémentaire Joliot Curie

Ce document a pour but de présenter le plan de réouverture progressive de l'école. Ce plan prend en compte deux éléments interdépendants : la doctrine sanitaire et la doctrine pédagogique.

Il s'appuie sur le Bulletin officiel n°19 du 7 mai 2020, la circulaire du 4-5-2020 (NOR : MENE2011220C) et sur le protocole sanitaire du 29 avril 2020.

Le plan de l'école décline les mesures qui sont prises dans notre école en fonction des préconisations sanitaires en vigueur, des protocoles fixés par l'Inspectrice de l'Éducation Nationale et du Maire, de la configuration des locaux, et de la réflexion collective de l'équipe pédagogique.

Ce document ne se veut pas exhaustif et pourra être modifié en fonction de l'évolution du contexte sanitaire et des observations réalisées quotidiennement.

L'ouverture, progressive, de l'école aux élèves se fera à partir du jeudi 14 mai 2020.  
Le retour à l'école des élèves se fera sur la base du volontariat des familles.

Le retour des élèves se fera sur la base du cadrage de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de Bagneux, en fonction du cadrage Académique.

Dès le **jeudi 14 mai** :

- 1) Enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire
- 2) Enfants des personnels nécessaires à la réouverture des écoles, des transports (RATP et SNCF) et les caissier(ères)s
- 3) Elèves de CP

À partir du **lundi 18 mai** :

- 4) élèves de CE1
- 5) élèves de CM2 en fonction des capacités d'accueil

À une date ultérieure à préciser :

- 6) élèves des autres niveaux en privilégiant les fratries

Il faudra pour les parents des catégories 1 et 2, fournir un justificatif professionnel.

Si un seul des deux parents fait partie des professions prioritaires, il devra fournir une attestation sur l'honneur précisant qu'il n'a aucun mode de garde pour son enfant.

Pour tous les élèves non accueillis pour le moment ou dont les parents ont fait le choix de ne pas les remettre à l'école, la continuité pédagogique sera assurée à distance par les enseignants.

8 enseignants assureront un enseignement en présentiel.

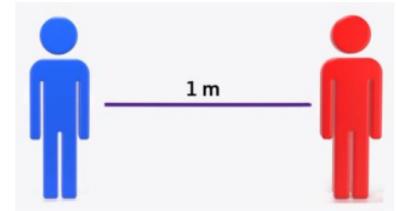
10 enseignants assureront un enseignement en distanciel.

Afin de répondre aux directives du protocole sanitaire, les groupes d'élèves seront fixes dans la mesure du possible et en fonction de l'évolution du nombre d'élève accueilli. Les élèves ne recevront pas obligatoirement les enseignements (en présentiel ou distanciel) de la part de l'enseignant de leur classe, ni même de leur niveau de classe.

## 1- Le protocole sanitaire national

Le protocole sanitaire prescrit par le Ministère de l'Éducation Nationale pour la réouverture des écoles primaires repose sur cinq fondamentaux:

- ❖ Le maintien de la distanciation physique
- ❖ L'application des gestes barrière
- ❖ La limitation du brassage des élèves
- ❖ Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- ❖ La formation, l'information et la communication



**COVID-19**

Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

### Les mesures sanitaires prises à l'école :

#### - Gestes barrières :

- Lavage des mains à l'arrivée dans l'école, avant l'entrée en classe, avant et après les récréations, avant et après le passage aux toilettes, avant la sortie de l'école en respectant les distances
- Augmentation de la fréquence de lavage des mains pour tout le monde
- Tousser ou éternuer dans son coude ou un mouchoir jetable
- Utiliser des mouchoirs à usage unique.
- Interdiction de boire au robinet (bouteille d'eau fournie par la mairie).
- Ne pas se toucher ou s'embrasser

#### Distanciation physique et matériel :

- **Respecter dans tous les lieux, en toute situation une distance d'1 mètre minimum** entre les individus
- Prévoir un espace d'évolution de 4 m<sup>2</sup> autour des élèves en classe. Espacer les tables, chaises, le mobilier ...
- Les élèves ne changeront pas de place dans la journée
- Limiter au maximum le brassage des élèves
- Les salles utilisées par le périscolaire et l'accueil municipal en journée, s'il s'agit des mêmes salles, respecteront la même disposition.
- Les élèves ne toucheront pas les rideaux, les interrupteurs
- Les porte-manteaux ne seront pas utilisés : manteaux sur le dos de la chaise
- Les portes des salles resteront ouvertes et ne seront pas touchées par les élèves
- Les fours micro-ondes sont à proscrire (réfectoire et salle des maîtres)
- Les affaires scolaires des élèves resteront à l'école.
-

### Limitation des effectifs :

- **Les groupes d'élèves ne peuvent être constitués de plus de 15 élèves**
- En fonction des locaux et des choix pédagogiques, ces groupes peuvent être de moindre importance

### Protections :

- Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les adultes à proximité des élèves
- Le port du masque n'est pas prévu pour les enfants (proscrit pour les maternelles et non recommandé pour les élémentaires)

### Nettoyage, désinfection :

- Un protocole détaillé a été élaboré par la municipalité.
- Le nettoyage des locaux doit être particulièrement soigneux
- L'aération des locaux doit être renforcée

### Etat de santé des élèves et des personnels

- Il n'y a pas de prise de température à l'arrivée à l'école. Les parents doivent surveiller l'état de santé (fièvre, toux, autres signes) de leur enfant avant de les emmener à l'école en prenant notamment quotidiennement leur température. **Au cas où celle-ci s'élèverait au-delà de 37.8°C, votre enfant ne doit pas rejoindre l'école.**
- Dans un souci de protection de tous les usagers de l'école, il est demandé aux familles de prévenir l'école en cas de contamination ou en cas de suspicion.
- Les personnels doivent aussi surveiller leur état de santé avant d'aller à l'école et appliquer le protocole « cas COVID »
- De façon générale, vous serez tenus informés des éventuelles évolutions de la situation sanitaire au sein de l'école.
- En cas de besoin, un élève serait isolé dans la pièce ALSH dans l'attente de la prise en charge familiale

### Le cas particulier de la prise en charge d'un élève présentant des symptômes d'infection

Pour rappel, les symptômes évocateurs d'une infection au COVID-19 sont les suivants: toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc. **Dès l'apparition des symptômes**, la conduite à tenir prévoit la mise en œuvre d'un certain nombre de dispositions :

- **Isolement immédiat de l'élève** avec un masque dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- **Prise de la température** avec un thermomètre sans contact.
- **Appel sans délai des parents** pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.
- **Rappel par les responsables de l'école de la procédure à suivre par les parents**, à savoir : éviter les contacts et s'assurer, prendre contact avec le médecin traitant.
- **Prévenir le personnel de santé de l'éducation nationale référent** pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France. Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

- **Nettoyage dans le cadre du protocole habituel** par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- **Poursuite stricte des mesures barrières.**

En cas de test positif, l'ensemble des parents de l'école sera informé. Des mesures d'hygiène seront définies par les autorités sanitaires.

## **2- Organisation et utilisation des locaux :**

Entrée dans l'école :

### **Les parents ne rentrent pas dans l'école.**

- Attente à l'extérieur de l'école en respectant les distances physiques
- Entrée par le portail pour les élèves.

Positions des adultes :

- Un personnel EN (Education Nationale) sera positionné à la grille
- Les enseignants sont sous le préau
- L'enseignant prenant en charge le dernier groupe qui arrivera se positionne devant le bloc sanitaire garçon au rdc (coté cour)

Organisation :

- Une entrée échelonnée se fera à partir de 8h50, par groupe, toutes les 3 minutes :
  - 8h50 – groupe 1
  - 8h53 – groupe 2
  - 8h56 – groupe 3
  - 8h59 – groupe 4
  - 9h02 – groupe 5
  - 9h05 – groupe 6
  - 9h08 – groupe 7
  - 9h12 – groupe 8
- Les élèves accueillis à la garderie du matin [à définir avec le périscolaire](#).

### **Il est indispensable de respecter scrupuleusement les horaires.**

Sens de circulation dans le bâtiment :

- Afin que les élèves ne se croisent pas, la largeur des couloirs ne le permettant pas, un sens de circulation est défini.
- Les escaliers 2 (au centre du bâtiment) sont utilisés pour monter uniquement
- On se déplace du centre vers les extrémités dans le bâtiment.
- Les escaliers 1 (à droite en étant face au bâtiment) et 3 (à gauche en étant face au bâtiment) sont utilisés pour descendre uniquement.

Voir le plan en annexe.

## Récréations :

- Sortie de la classe 1 par 1
- Passage aux sanitaires pour lavage de mains. Les groupes qui descendent par les escaliers 1, passent devant le réfectoire et utilisent les sanitaires habituels. Les groupes qui descendent par les escaliers 3 utilisent les sanitaires habituels.
- Pas de brassage des groupes pendant la récréation.
- À la sonnerie, les élèves se rangent en respectant les distances.
- Les groupes du 2<sup>ème</sup> étages passent en premier pour les lavages de mains puis montent en classe.
- Temps estimé : 25/30 mn
  - descente de classe 5 mn
  - lavage des mains 2 mn
  - récréation 10/15 mn
  - lavage des mains 2 mn
  - retour en classe 5 mn

## Blocs sanitaires :

- RDC : 6 lavabos sur 12 utilisables dans les toilettes des filles, 3 lavabos sur 6 dans les toilettes des garçons. Un urinoir sur deux sera condamné.  
Les élèves entrent par la porte extérieure puis sortent par la porte intérieure en respectant l'ordre d'entrée et les distances physiques.
- Étages : Les sanitaires des étages pourront être utilisés à la marge. Les élèves y entreront un par un du fait de l'espace et de la présence d'une seule issue. Ils seront sous la surveillance d'un adulte.
- Paliers : Les lavabos des étages pourront être utilisés lorsqu'il n'y aura pas de circulation dans les couloirs. Leur usage sera destiné pour les lavages de mains ponctuels (éternuements, toux...).

## Fréquence de nettoyage :

- Classes et mobilier : un nettoyage quotidien des sols et surfaces contactes (table/chaises) sera effectué
- Blocs sanitaires : nettoyage après les passages importants. 9h30, 11h30, Pause méridienne, 14h15, 16h, soit 18h/soit le matin avant l'arrivée des élèves.
- Hall, couloirs et escaliers : nettoyage après les passages importants. 9h30, 11h30, Pause méridienne, 14h15, 16h, soit 18h/soit le matin avant l'arrivée des élèves.

## Produits sanitaires à disposition :

- Savon / papier : À chaque lavabo utilisable. Vérification après chaque lavage ou information de l'adulte qui constate que le réservoir est à un quart.
- Lingettes :
  - Dans la salle des maîtres, utiliser une lingette après chaque utilisation de la photocopieuse et de l'ordinateur.
  - Dans chaque classe afin de pouvoir utiliser du matériel. Le passage de la lingette serait à la charge de l'enseignant.
- Du gel hydro alcoolique sera à disposition, sous la responsabilité de l'enseignant, dans chaque salle de classe.

### **3- Pédagogie :**

#### La doctrine générale

- Limitation des effectifs de 10 à 15 maximum par groupe. Au moins au début, on partira sur la fourchette basse (cadrage IEN).
- Composition des groupes d'élèves à la charge du conseil des maîtres
- Rotation des groupes à la charge du conseil des maîtres
- La reprise en présentiel ne pourra permettre le « rattrapage » des progressions initialement prévues
- Le renforcement des notions étudiées est prioritaire
- Les programmes ne seront pas achevés
- La continuité pédagogique à distance doit être poursuivie pour les élèves qui ne seront pas dans l'école (par choix familial ou pour cause de rotation)
- La continuité pédagogique en distanciel pourra être allégée.
- Les enseignements ne seront pas forcément assurés par les enseignants de la classe habituels.

#### **Les mesures pédagogiques prises à l'école :**

#### Objectifs et priorités pédagogiques :

- Les premières journées seront consacrées à la reprise du lien social et à la mise en place des règles de vie en prenant en compte le cadre sanitaire.
- Un dialogue sera engagé pour rassurer les enfants
- Des formations aux gestes barrières seront dispensées par les enseignants
- Pour les plus grands, des informations sur les « microbes » seront données
- Un point sera fait sur le travail effectué pendant le confinement
- En fonction des constats, les notions seront consolidées et renforcées
- De nouvelles notions seront abordées dans la mesure du possible
- La distribution de matériel à usage personnel (cahiers par exemple ou photocopies) est autorisée mais en respectant le protocole sanitaire

#### Continuité pédagogique :

- Pour les élèves non présents à l'école, des activités seront toujours proposées en distanciel, toutefois ces activités pourront être allégées.
- Les enseignants pourront vous contacter pour mettre en place un système de récupération des activités et de restitution. Vous serez peut-être amenés à vous rendre à l'école sur rendez-vous.

#### Divers :

- Aucune sortie scolaire ne sera autorisée
- Les initiatives de fin d'année sont annulées

#### Présentiel :

Les élèves seront accueillis selon le calendrier d'accueil précisé dans le courrier de Madame l'Inspectrice et Madame le Maire.

Les élèves ne seront pas accueillis par classe comme d'ordinaire, mais des groupes ont été constitués par l'équipe enseignante. Ces groupes seront valables jusqu'à nouvel ordre, seuls les effectifs pourront changer.

Un travail de correspondance entre les élèves à l'école et les élèves chez eux sera mis en place afin de garantir la socialisation entre tous les élèves. Différents supports seront utilisés (courrier, vidéo, audio, photo, défis...)

#### Distanciel :

Les élèves ne revenant pas à l'école bénéficieront du même suivi que depuis le début du confinement (blog, mail, appel hebdomadaire).

Cependant, ce ne sera pas forcément l'enseignant de la classe qui s'en chargera.

Pour les familles qui souhaitent une version papier des documents, il faudra le faire savoir à l'enseignant s'occupant du suivi, dès lors, il communiquera l'information à l'école. Les dossiers seront laissés à la loge de l'école pour que les familles concernées puissent les récupérer.

### **4- Accueils périscolaires :**

Les accueils périscolaires (matin, midi, soir et mercredi) sont maintenus.

Les protocoles sanitaires resteront les mêmes que pour l'école.

Dans la mesure du possible, les groupes d'élèves resteront les mêmes que ceux définis sur les temps scolaires.

Les familles seront informées des modalités d'accueil en fin de chaque semaine. Le document présent sera actualisé et les nouvelles informations mises en avant. Le document sera affiché devant l'école, envoyé par mail et mis sur le blog.

Pour les familles dont les enfants sont en distanciel, la communication s'effectuera de la même manière que pendant le confinement (mail, blog et appels téléphoniques).

Pour les familles dont les élèves sont présents, la communication reprendra comme en temps normal. Les parents pourront appeler l'école comme en période normale.

Voilà détaillés, dans leurs grandes lignes, les principes qui vont guider le retour à l'école. En fonction de la situation sanitaire et des contraintes d'organisation qui pourraient survenir, des ajustements seront apportés à ce dispositif, évolutif par nature.

Face ce défi inédit auquel nous faisons face ensemble, l'ensemble de l'équipe enseignante se tient à votre disposition et vous remercie par avance de votre compréhension et de votre collaboration.

Cordialement, le directeur

# Annexes

## Plan circulation école protocole sanitaire mai/juin 2020

